

---

Adresse de la commune de Tournus (Saône-et-Loire) exprimant à la Convention sa reconnaissance pour la prise de Charleroi et la victoire de Fleurus, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la commune de Tournus (Saône-et-Loire) exprimant à la Convention sa reconnaissance pour la prise de Charleroi et la victoire de Fleurus, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 156;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22729\\_t1\\_0156\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22729_t1_0156_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

## 72

Les citoyens de la commune de Tournus, district de Mâcon, département de Saône-et-Loire, expriment leurs sentimens de reconnaissance à la Convention nationale, sur la prise de Charleroi et la mémorable victoire remportée par les armées de la République sur ses infâmes ennemis dans la plaine de Fleurus.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Tournus, 15 mess. II] (2)

## Citoyens représentants

A la nouvelle de la prise de Charleroi, de la mémorable victoire remportée sur les armées de la coalition, et de la justice faite des perfides Anglois, la commune de Tournus a tressailli de joie. On n'a point renvoyé au lendemain les réjouissances qui doivent marquer d'aussi grands événements; le patriote ne sçait point composer avec les jouissances que procurent de tels succès. Chacun a l'envi l'un de l'autre s'est empressé d'y prendre part; on a quitté le travail; les atteliers et les boutiques ont été fermées; le citoyen a prit son rang dans la garde nationale; le canonier est allé à sa pièce; les frères de la société se sont ralliés autour des bustes de Challier, Lepelletier et de Marat et les magistrats du peuple se sont revêtus de leur écharpe et ont proclamés dans toutes les parties de la commune ces heureuses nouvelles.

Ces prodiges de valeur, citoyens représentants, ne sont pas seulement dus au courage et à l'énergie républicaine de nos deffenseurs. Ils sont aussi le fruit de la punition des traîtres, de la justice imposante que vous exercez et de l'accord et de l'harmonie qui règne entre la Convention et ses comités.

Quel heureux changement s'est opéré dans notre révolution et notre gouvernement depuis que vous avez fait tomber ces têtes coupables qui siégeoient avec vous! Quel exemple de justice vous avez donné à l'Europe étonnée et surtout à ce parlement d'Angleterre si corrompu! Mais qu'il est beau et glorieux de fixer les regards de son siècle et l'admiration de la postérité! Restez à votre poste, braves montagnards; continuez à écraser les traîtres et à faire la guerre à tous les partis et à toutes les factions, et la victoire sera continuellement à l'ordre du jour dans les armées de la République.

Cette invitation, citoyens représentants, vous est faite et signée sur les caisses, au pied de l'arbre de la Liberté, au bruit du canon et d'une musique guerrière et au milieu des acclamations de tous les citoyens. Une parreille demande est toujours l'expression et l'élan de la reconnaissance et du dévouement des François pour leurs représentants.

(1) P.-V., XLIII, 29. Mentionné par B<sup>m</sup>, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) C 315, pl. 1260, p. 28.

Vivent la Convention, la Montagne, les comités et les armées du Nord, de la Sambre, de la Moselle et des Ardennes. Vivent toutes les armées de la République.

JANOT (off. mun.), ACCARY (off. mun.), BUCHALET (off. mun.), CORNILLE, CORNILLE pèr[e], LAMONTAGNE (off. mun.), GAUTHIER REYNA (?) (maire), J<sup>ph</sup> THEBAULT aîné (off. mun.), Armand VIDAL, BRIVETEAU (notable), DUBREUIL (notable), GOL (notable), BESSARD, LESCOT fils, LAURENT, GALLICHON fils, CHALANT, FAVIER aîné, autre BESSARD, PIOT, BOUDIER (présid. de la sté), VASSIER, LORRIER, ROUSSEL, autre PIOT, GIRARD père, CAVINTRE, LUQUET, GIRARD fils, VACHERIAN (instituteur), DUMONET, RANBERT, MORAUD, alaix ROUSSOT, MARIOTTE, MANIOL, autre LAMONTAGNE, GREUZE, FERRIER, MALLIER (canonnier), MILLION, GAUTHIER (lieut<sup>l</sup> de la garde nat.), PERRET, BERTHET, BARA, TEISSIER, CARRIER, autre PIOT, BLONDET, BOISSON, GIRONS Pierre, DUCRET, Louis PANCHOY, MARCHAND, Ph. BONTEMPS, COLON, FURNAUD, autre BLONDET, GALLICHON père, MICHAUD, REUILLON, FERRIER, RENARD, CALLARD, THEBAULT Cadet, LAMBRET, BRUN, autre GIRARD, LEVEL, LAURENT, CLERVAL, BLONDET aîné, CHARPY, BEZANT METIVIER, Joseph POURCHER, DE LA CROIX, GIBERT, LAFARGE, COLY, Jean-Charles-Marie DEBRUN, Henry MATHEY, BARA père, CREPÉTAI (off. mun.), SERMEY cadet (off. mun.), RONNE (secrét. de la comm.) [et 3 signatures illisibles].

[Cornille, agent nat. près la comm. de Tournus au présid. de la Conv.; Tournus, 16 mess. II] (1)

## Citoyen président

Je vous adresse, au nom de la commune de Tournus, un nouveau témoignage de sa reconnaissance et de son dévouement pour la Convention, et l'expression spontanée de sa joie sur la prise de Charleroi et de la célèbre victoire remportée par les armées de la République dans la plaine de Fleurus.

Je suis avec un respectueux dévouement,

CORNILLE (agent nat.).

## 73

Les administrateurs du district de Metz, département de la Moselle, adressent à la Convention nationale l'état des dons faits dans la société populaire de Metz, durant la deuxième décade de messidor, en faveur de leurs frères prisonniers de guerre. Cet état se monte à 115 liv. 5 s. en or, 617 liv. 3 s. en argent, 140 liv. en assignats; plus une petite croix en vermeil, un agnelet et 5 signes de Maçon, en or.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) C 315, pl. 1260, p. 31.

(2) P.-V., XLIII, 29. B<sup>m</sup>, 27 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>); J. Fr., n° 679; J. Sablier, n° 1480.